Image not found or type unknown

Achat d'un bien immobilier

Par **vesper**, le **05/06/2014** à **10:08**

mon mari et moi allons nous séparer. je souhaite acheter une maison plutôt que de louer. dois-je attendre que le divorce soit prononcé pour acheter ou existe-t-il un recours pour que le bien ne soit pas inclus dans les biens communs. sachant que nous sommes mariés sans contrat de mariage.
merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés